

M. Manion propose, appuyé par M. Hepburn — Que l'on imprime mille (1,000) exemplaires additionnels et que l'on obtienne l'autorisation pour cela. La proposition est adoptée.

Le président a reçu cinq documentations et résolutions et il les a renvoyées au sous-comité pour considération et rapport, ainsi qu'il suit:

(1) Résolution émanant du conseil municipal de la ville de Galt, du 17 mars 1930, à l'appui des modifications à la Loi des pensions telles que soumises par le Conseil exécutif de la Légion canadienne touchant les conditions et les besoins actuels des vétérans et des personnes à leur charge.

(2) De la *Canadian Workers Federation of Returned Soldiers and Sailors*, de Montréal, du 21 mars, à l'appui de la recommandation en vue de retenir les services d'un avocat afin d'aider le Comité, etc.

(3) De la succursale de Calgary de la Légion canadienne, du 25 mars, adressée au premier ministre, à propos des difficultés qui existent en ce qui a trait aux examens faits par le Bureau fédéral d'appel et aux décisions qu'il rend.

(4) De Mme Herbert S. White, de Kingsmill, Ontario, du 27 mars, à l'effet d'accorder les allocations de pensions aux vétérans à l'âge de soixante-cinq ans et non pas de soixante-dix.

(5) De P. Batchelor, de Vancouver, C.-B., du 21 mars, à l'effet de relever l'échelle des pensions.

Le Comité passe à l'étude des décisions de la Légion canadienne relativement au mémoire concernant la Loi des pensions soumise par le président le 1er avril.

Le colonel LaFlèche apprend au Comité que les diverses associations associées à la Légion en étaient venues à des décisions unanimes, et que le major Roper les exprimerait si on le lui permettait.

On mande le major John S. Roper. Voir le Procès-verbal des Témoignages.

Le Comité passe alors à la considération des modifications projetées à l'article 24 de la Loi des pensions en ce qui a trait aux pensions pour les maladies tuberculeuses et autres affections chroniques.

On mande le capitaine C. P. Gilman et M. Richard Hale.

Au cours des témoignages du capitaine Gilman et de M. Hale, on interroge l'aviseur médical en chef, le docteur Kee, sur la pratique suivie par la Commission à ce sujet.

Le Comité s'ajourne ensuite jusqu'au vendredi 4 avril, à onze heures du matin.

---

VENDREDI, 4 avril 1930.

Le Comité spécial des pensions et problèmes des anciens combattants se réunit à onze heures du matin sous la présidence effective de M. Power.

*Membres présents:* MM. Adshead, Black (Yukon), Gershaw, Ilsley, McGibbon, MacLaren, McPherson, McLean (Melfort), Manion, Power, Ross (Kingston), Speakman et Thorson—13.

*Sénateurs présents:* MM. Buchanan, Graham, Griesbach, Lewis, MacArthur, Rankin, White (Pembroke), et autres.